SI. 70, v. 1, a. ग्रुसर्वेश्मादावुक्तसाद्ध्यभावे सित ॥ (Coullouca.)

Sl. 72, v. 1, b. संग्रदृणे स्त्रीभोगादी ॥ (Ragh.)

SI. 76, v. 1, a. त्यमिस्मिन् विषये सान्ती भव इत्येव-मकृतो प्रि॥ (Coullouca.)

Sl. 80, v. 1, a. a. a. dévan. — ace éd. Calc, éd. Lond. No II, ms. de M. Wilkins. La règle ordinaire de la grammaire exige ici ace, mais M. Haughton pense que ace est peut-être une ancienne forme grammaticale. J'ajouterai seulement que ace est la seconde personne du singulier du présent irrégulier de aç, et qu'il est possible qu'on l'ait confondu avec ace, seconde personne du pluriel du présent régulier de la même racine.

Sl. 85. Voyez l'épisode de Sacountala (livre VII, sl. 26).

Sl. 86. Voyez encore dans l'épisode de Sacountala (liv. VII, stance 25), la même idée exprimée dans un mêtre différent.

SI. 88, v. 2. गोवीतमुवर्धापकारे यत् पापं तद्भवतो अनृताभिधाने स्वादित्येवं वैश्वं । श्रृद्धं पुनः मर्व्वैर्वक्य-माणपपिः संबध्य यदि मृषा वदसीति * पृच्हेत् ॥ (C.)

^{*} Ne serait-il pas préférable de lire vadatiti?